



DOSSIER DE CÉLÉBRATION DE PACS



CÉLÉBRER SON PACS À ROSIÈRES-AUX-SALINES

Conditions

La célébration du PACS à Rosières-aux-Salines est possible, si :

- Les partenaires y ont leur domicile
- Les partenaires y établissent leur domicile à la date d'enregistrement du PACS.

Où déposer le dossier ?

Le dépôt du dossier se fait exclusivement auprès du :

Service Accueil / État-Civil

**Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
Et le mardi jusqu'à 19h (hors vacances scolaires)**

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service accueil / État-Civil au
03.83.48.14.02 ou accueil@rosieres-aux-salines.fr**

Quand déposer le dossier ?

Le dossier complet doit être déposé en Mairie au moins quinze jours avant la date envisagée pour la cérémonie.

La célébration

Les cérémonies de PACS sont célébrées, du lundi au vendredi aux horaires à définir en fonction des disponibilités de l'Officier d'État Civil.

À l'issue de la cérémonie, un livret de célébration de votre PACS vous sera remis.

Les pièces à fournir des futurs partenaires

- ♦ Les fiches de renseignements complétées
- ♦ Un justificatif de domicile de moins d'un an
- ♦ Les extraits d'actes de naissances comportant datant de moins de 3 mois.
- ♦ Les cartes nationales d'identité ou le passeport (original et copie) en cours de validité
- ♦ La désignation des témoins (**à noter que la présence d'un ou plusieurs témoins n'est pas obligatoire**). La liste des témoins complétée, accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité pour chaque témoin. Les témoins doivent maîtriser la langue française et être âgés de 18 ans révolus.

Pour les personnes de nationalité étrangère

- ◆ **Acte de naissance** (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 6 mois, accompagné de sa traduction par un traducteur assermenté ou une autorité consulaire. Selon le pays, l'acte doit être revêtu de l'apostille ou légalisé ou en est dispensé (s'informer auprès de l'ambassade ou du consulat du pays émetteur de l'acte)
- ◆ **Pièce d'identité** (carte d'identité, passeport...) en cours de validité, délivrée par une administration publique (original +1 photocopie)
- ◆ **Certificat de coutume** établi par les autorités compétentes ou la représentation diplomatique du pays étranger, ce certificat indique la législation en vigueur de l'État et les pièces d'état civil étrangères prouvant que le partenaire est majeur, célibataire et juridiquement capable
- ◆ **Si vous êtes né à l'étranger**, un certificat de non-Pacs de moins de 3 mois, que vous pouvez demander par courrier au Service central d'état civil - répertoire civil à l'aide du formulaire cerfa n°12819*05 (rempli lisiblement) ou par courrier électronique en utilisant le modèle requis
- ◆ **Si vous vivez en France depuis plus d'un an**, une attestation de non-inscription au répertoire civil pour vérifier l'absence de tutelle ou curatelle. Elle doit être demandée par courrier, par télécopie (en cas d'urgence) ou par courriel au Service central d'état civil - répertoire civil (en précisant ses nom, prénoms, date et le lieu de naissance et l'adresse à laquelle l'attestation doit être envoyée). Des documents complémentaires peuvent être demandés lorsque la demande est incomplète ou peu lisible.

Où s'adresser ?

- ◆ Service central d'état civil - Répertoire civil - Ministère des affaires étrangères
En cas de Pacs, pour toute demande d'attestation de non-inscription au répertoire civil des personnes étrangères nées à l'étranger
Par courrier
Service central d'état civil
Département « Exploitation »
Section PACS
11, rue de la Maison Blanche - 44941 Nantes Cedex 09
Par courriel
pacs.scec@diplomatie.gouv.fr
Par téléphone (serveur vocal)
08 26 08 06 04

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PARTENAIRES

NOM / Prénom		
Date et lieu de naissance		
Nationalité		
Profession		
Adresse complète		
Tél.		
Adresse e-mail		
Nombre d'enfants en commun :		

Nous soussigné(e)s, attestons sur l'honneur que le PACS référencé ci-dessus est toujours en vigueur à ce jour.

Fait à Rosières-aux-Salines, le : _____

Signature des deux partenaires :

LA CÉRÉMONIE

Nous soussigné(e)s (noms / prénoms) : _____

Sollicitons l'organisation d'une cérémonie pour notre PACS :

Le (jour, mois et année) : _____

À _____ heures _____ minutes.

Fait à Rosières-aux-Salines, le : _____

Signature des deux partenaires :

ACCORD DE LA MAIRIE :